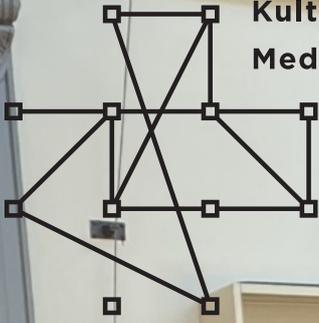


Médiation Culturelle Suisse  
Kulturvermittlung Schweiz  
Mediazione Culturale Svizzera



# Rapport d'activité 2023

## Table des matières:

<b>Mot de la co-présidence</b>	<b>2</b>
<b>1. Dossier thématique</b>	<b>3</b>
<b>1.1. Participation culturelle</b>	<b>3</b>
1.1.1. Forums d'échange sur la participation	3
1.1.2. Forum sur la médiation culturelle pour les organes publics d'encouragement de la culture	8
<b>1.2. Engagement politique</b>	<b>9</b>
<b>1.3. Conditions de travail</b>	<b>11</b>
<b>1.4. Liens entre la recherche et le terrain</b>	<b>11</b>
1.4.1. Think Tank des Hautes écoles	11
1.4.2. Partage de connaissances : re_research_practice	13
<b>1.5. Éducation culturelle</b>	<b>13</b>
1.5.1. Projet « Agent.es culturel.les Suisse »	13
<b>2. Association</b>	<b>15</b>
<b>2.1. Nouvelles et nouveaux membres</b>	<b>16</b>
<b>2.2. Partenaires de financement</b>	<b>16</b>
<b>2.3. Comité</b>	<b>17</b>
<b>3. Communication</b>	<b>18</b>
<b>3.1. Site web</b>	<b>18</b>
<b>3.2. LinkedIn</b>	<b>19</b>
<b>3.3. Newsletter et envois électroniques</b>	<b>19</b>
<b>4. Finances</b>	<b>20</b>
<b>4.1. Bilan</b>	<b>20</b>
<b>4.2. Compte des pertes et profits</b>	<b>20</b>
Rapport de révision des comptes 2023	22
Remerciement membres et partenaires de financement	23

## Mot de la co-présidence :

Chères et chères membres,

En tant qu'association faîtière, Médiation Culturelle Suisse fédère l'ensemble des domaines culturels ainsi qu'un grand nombre d'organisations actives dans le champ de la médiation culturelle. Nous sommes la seule organisation qui met en réseau les différent-e-s actrices et acteurs de la médiation culturelle en Suisse, à savoir les Cantons, les Villes, les Hautes écoles, les associations spécialisées dans un domaine culturel ainsi que les spécialistes de terrain. En ce qui concerne les enjeux majeurs du champ professionnel, notre action a un impact que nos membres ne peuvent pas avoir individuellement. Nous sommes une faîtière nationale ; nous représentons donc les intérêts de la médiation culturelle de manière transversale ainsi qu'au niveau politique, par exemple à travers notre prise de position sur le prochain Message culture de la Confédération.

Médiation Culturelle Suisse s'engage proactivement pour la valorisation de la participation culturelle dans l'ensemble du pays. Depuis plusieurs années, la participation culturelle figure parmi les thématiques prioritaires traitées par l'association. Son approfondissement continue à susciter un fort intérêt, comme en témoigne la fréquentation des manifestations dédiées à cette thématique. En 2023, l'association a par exemple organisé un Forum d'échange sur la médiation culturelle au PROGR à Berne. Destiné aux organes publics d'encouragement de la culture, il portait sur les manières d'intégrer l'encouragement de la participation culturelle dans leurs missions. Pour la première fois, de nombreuses Villes et Communes ont participé à une manifestation de Médiation Culturelle Suisse. Vu l'intérêt qu'ils suscitent, l'association a par ailleurs continué à proposer des formats qui favorisent la mise en réseau et le partage de connaissances, entre autres les Cafés rencontre et le groupe de réflexion (think tank) des Hautes écoles pédagogiques et artistiques.

Médiation Culturelle Suisse s'engage en outre de manière proactive et durable pour l'amélioration des conditions de travail des médiatrices et médiateurs culturel-le-s. Pour ce faire, l'association collabore régulièrement avec d'autres faîtières du domaine culturel. En 2023, le comité et le secrétariat de Médiation Culturelle Suisse ont par ailleurs élaboré la stratégie de l'association pour les années 2025 à 2027. Elle s'articule en quatre objectifs stratégiques, accompagnés de mesures en lien.

Nous nous réjouissons de poursuivre sur notre lancée et vous remercions pour votre précieux engagement et soutien !

La co-présidence :

Sara Terrier

Iris Weder



# 1. Dossier thématique :

Parmi ses objectifs stratégiques, Médiation Culturelle Suisse définit et explore des thématiques prioritaires qui répondent à l'actualité du champ professionnel. Ce faisant, l'association donne des impulsions au champ de la médiation et de la participation culturelles, renforce la mise en réseau entre ses actrices et acteurs et facilite la mise en place de conditions de travail durables.

Un groupe de travail composé de membres du comité et du secrétariat général de Médiation Culturelle Suisse est chargé de la mise en œuvre et du suivi des thématiques prioritaires.

Le chapitre suivant offre un aperçu des nombreuses activités de l'association faïtière en 2023. Il présente aussi des témoignages de participant-e-s et de spécialistes qui travaillent sur le terrain, dans la recherche ou encore dans l'encouragement de la culture.

## 1.1. Participation culturelle

*Marc Griesshammer, membre du comité de Médiation Culturelle Suisse :*

Médiation Culturelle Suisse s'engage pour la participation culturelle de toutes et de tous.

Le renforcement de la participation culturelle fait partie de nos priorités, car la médiation culturelle et la participation culturelle sont indissociables l'une de l'autre.

Depuis 2016, la participation culturelle est inscrite dans le Message culture de la Confédération. En conséquence, elle a été intégrée à une grande diversité de projets et de dispositifs de soutien. L'inscription dans le Message culture fédéral a de surcroît favorisé la création de nombreux dispositifs de soutien, la réalisation de projets variés dans et hors des institutions culturelles, de même que des projets d'éducation culturelle en milieu scolaire.

Nous mettons à profit la diversité de nos membres et agissons aux points d'intersection entre le terrain, la recherche et l'encouragement de la culture. Nous présentons un panorama du champ professionnel et aidons à définir les concepts et le vocabulaire de la médiation culturelle. Nous rendons visibles des bonnes pratiques et fédérons les actrices et acteurs de la culture, de l'encouragement de la culture et de la recherche. Notre but est que le plus grand nombre possible de personnes profite de la création et du patrimoine culturels, et contribue à leur enrichissement.

Médiation Culturelle Suisse contribue durablement au discours sur la médiation culturelle. À cet effet, l'association développe des formats et des plateformes propices aux échanges. Nous sommes en effet convaincu-e-s que la médiation culturelle constitue le levier pour intégrer la participation culturelle de manière adéquate et durable dans les stratégies des institutions culturelles ainsi que dans les missions des organes d'encouragement de la culture et sur le terrain.

### 1.1.1. Forums d'échange sur la participation

Les Forums d'échange sur la participation sont nés dans le cadre des Midi Médiation, un format en ligne de Médiation Culturelle Suisse. L'association avait dédié deux Midi Médiation à la présentation et

à la discussion du guide « Promouvoir la participation culturelle », publié en 2021 par le Dialogue culturel national. Ces Midi Médiation connurent un franc succès et furent riches en enseignements. Sur cette lancée, Médiation Culturelle Suisse a organisé deux Forums d'échange pour approfondir les besoins des spécialistes de terrain. Un Forum a eu lieu en Suisse alémanique, l'autre en Suisse romande. Les Forums ont reçu un soutien financier de l'Office fédéral de la culture (OFC). Pour définir les contenus des Forums, Médiation Culturelle Suisse a mandaté Eva Grädel, spécialiste de la participation culturelle dans les musées. Nicole Grieve, spécialiste de l'inclusion culturelle, a été mandatée pour co-organiser le Forum romand.

*Eva Grädel, spécialiste de la participation culturelle, responsable des contenus des Forums d'échange sur la participation :*

### **Participation culturelle : quels sont les besoins sur le terrain ?**

« Une boîte à outils, de la transparence et un échange régulier non seulement autour de bonnes pratiques, mais aussi autour de projets qui ont échoué, ainsi que le soutien des organes d'encouragement de la culture, tels sont les besoins qui ont émergé des deux Forums d'échange sur la participation qui ont réuni de spécialistes de la médiation culturelle actives et actifs sur le terrain, respectivement en Suisse romande et en Suisse alémanique.

Les Forums répondaient à deux objectifs : d'une part susciter un échange interdisciplinaire sur les pratiques participatives dans la culture et sur les manières de relier les actions de terrain à la théorie sur la participation. D'autre part analyser l'utilité du guide « Promouvoir la participation culturelle », publié en 2021 par le Dialogue culturel national, du point de vue des médiatrices et médiateurs de terrain. La centaine de spécialistes qui ont participé aux Forums se rejoignent sur trois points. Premièrement, le guide est un instrument très utile pour préciser une action ou un projet et pour le situer dans le champ professionnel. Deuxièmement, il s'agit d'utiliser le guide comme un argumentaire pour favoriser les démarches participatives dans la culture et pour les financer adéquatement. Finalement, le guide n'est pas suffisamment adapté aux projets de terrain. En lien avec ce dernier constat, la communauté de participant-e-s a identifié des compléments à mettre en place et signalé son intérêt à participer à l'adaptation du guide.

#### **I) 4 mai 2023 : Forum d'échange sur la participation, Schauspielhaus Zurich**

54 participant-e-s issu-e-s du terrain, de l'encouragement de la culture et des Hautes écoles.

##### Programme :

Objectif : échanger autour du guide « Promouvoir la participation culturelle » publié en 2012 par le Dialogue culturel national. Format : trois présentations introductives dans les domaines de l'inclusion des personnes en situation de handicap, du développement urbain et de la médiation culturelle, suivies d'un échange modéré en groupes sur ce que recouvre le guide et sur ses manquePrésentations introductives :

- ◆ Inclusion des personnes en situation de handicap : **Nicole Grieve**, spécialiste de l'inclusion culturelle

- ◆ Participation culturelle, un aperçu pratique : Schauspielhaus Zurich : **Eliza Girod**, intervenante/community building ; **Manuela Runge**, médiation artistique Théâtre & École ; **Yuvviki Dioh**, agente pour la diversité
- ◆ Entre participation et médiation - un appel aux bâtisseuses et bâtisseurs de passerelles tête-s : **Antonia Steger**, Urban Equipe Zurich



Jane Schindler, participante au Forum d'échange sur la participation, conceptrice et partenaire chez Stillhart Konzept :

« Dans le cadre de mon travail de conceptrice, je souhaite m'engager en faveur de la participation dans différents contextes. Le Forum d'échange sur la participation m'a ouvert des perspectives, tant par les discussions que par les contacts que j'ai pu nouer !

L'année dernière, j'ai été responsable de la scénographie d'une grande exposition. Le Forum d'échange a débouché sur une collaboration qui nous a permis de développer un dispositif participatif dans le cadre de ce projet. Merci pour l'organisation et les passionnantes impulsions ! »



Sandra Winiger, participante au Forum d'échange sur la participation, commissaire en médiation artistique et enseignante en Haute école :

« Apprendre à connaître différents projets de participation et différentes approches en matière de médiation culturelle fut passionnant. J'ai trouvé très enrichissant de pouvoir en discuter avec des complices actives et actifs sur le terrain ainsi que dans des organes d'encouragement de la culture. J'ai découvert un réseau motivé. Je me réjouis d'explorer ensemble des manières de prouver et d'étudier les effets et l'impact des projets participatifs. »

## II) 26 mai 2023 : Forum sur la participation culturelle, Bibliomedia Lausanne

39 participant-e-s issu-e-s du terrain, de l'encouragement de la culture et des Hautes écoles.

### Programme :

Objectif : échanger autour du guide « Promouvoir la participation culturelle » publié en 2021 par le Dialogue culturel national. Format : trois présentations introductives dans les domaines de l'inclusion des personnes en situation de handicap, du développement urbain et de la médiation culturelle, suivies d'un échange modéré en groupes sur ce que recouvre le guide et sur ses manques.

Présentations introductives :

- ◆ Inclusion de personnes en situation de handicap : **Marsali Kälin**, chargée du développement des publics et de la participation culturelle, Théâtre Vidy – Lausanne.
- ◆ Médiation culturelle : **Mylène Badoux**, responsable de la médiation culturelle, Bibliothèque municipale de Vevey; **Céline Cerny**, responsable, et **Marina Jovanovic**, médiatrice culturelle, Laboratoire des bibliothèques de Bibliomedia Lausanne, focus sur les projets avec et pour la communauté LGBTQI+.
- ◆ Participation citoyenne : **Lucie Schaeren**, sociologue, formatrice d'adultes, artiste et co-directrice, association Reliefs.



Céline Cerny, médiatrice culturelle au Laboratoire des bibliothèques, Fondation Bibliomedia Suisse romande, hôte et intervenante du Forum sur la participation culturelle :

« Accueillir le Forum sur la participation culturelle à Bibliomedia a été pour nous l'occasion d'approfondir certains liens tout en faisant de nouvelles rencontres. C'est une véritable chance de pouvoir échanger autour de thèmes communs, au-delà de nos spécificités et des contraintes liées à nos institutions. J'ai aimé la générosité des intervenantes et la possibilité de discuter ensuite en petites groupes. »

Quelles sont les prochaines étapes ? Sur la base des besoins récoltés lors des Forums, Médiation Culturelle Suisse propose deux volets d'approfondissement. D'une part un guide pratique sur la participation, qui sera développé en collaboration avec des expert-e-s du champ professionnel, d'autre part une rencontre en novembre 2024 dédiée à l'échange et à la mise en réseau autour de projets issus de l'encouragement de la culture, de la recherche et du terrain.

## **1.1.2. Forum sur la médiation culturelle pour les organes publics d'encouragement de la culture**

Depuis plusieurs années, Médiation Culturelle Suisse organise une rencontre annuelle des Services de médiation culturelle cantonaux. En 2023, l'association a élargi le cercle des destinataires en invitant les Villes et les Communes. La rencontre a porté sur les manières d'intégrer la participation culturelle dans les missions des organes publics d'encouragement de la culture. L'accent a été mis sur l'intégration de la participation culturelle dans les structures des organes publics d'encouragement de la culture.

Le nombre élevé de participant-e-s montre l'intérêt que suscite un format d'échange sur la médiation et la participation culturelles dédié aux organes d'encouragement de la culture. La rencontre de 2023 a réuni 11 Cantons (quatre Cantons romands, six Cantons alémaniques ainsi que le Canton du Tessin) et 19 villes (neuf Villes romandes et dix Villes alémaniques).

Trois présentations introductives ont ouvert la rencontre. Franziska Burkhardt, déléguée culturelle de la Ville de Berne, Sonia Meyer, déléguée à la participation culturelle de la Ville de Lausanne et Lukas Renckly-Ekici, directeur adjoint du Service de médiation culturelle du Canton d'Argovie, ont chacune fait une présentation.

Après les présentations introductives, les participant-e-s ont discuté en petits groupes. En fin de rencontre, Médiation Culturelle Suisse a fait la synthèse des conclusions.



*Franziska Burkhardt, déléguée culturelle de la Ville de Berne, intervenante au Forum :*

**Intégrer le soutien à la participation culturelle dans les missions des organes publics d'encouragement de la culture ?**

Avec les membres de nos commissions, nous avons réfléchi à la question suivante : qui décide de ce nous soutenons ? Nous avons ensuite passé nos dispositifs de soutien au crible des dimensions de la diversité (Lee Gardenwartz und Anita Rowe 2003) : qui travaille dans notre équipe et quelle est la composition de nos commissions ? Quelles expériences et expertises manquent-elles ? Qui fait des demandes de soutien chez nous, qui reçoit des subventions, qui n'en reçoit pas ? Comment communiquons-nous, à qui nous adressons-nous, comment formulons-nous nos fiches d'information ? Comment éliminons-nous les obstacles et renforçons-nous la participation au système d'encouragement de la culture ?

Aujourd'hui, la composition de notre commission culturelle est nettement plus diversifiée, car nous mettons au concours ses postes vacants et invitons explicitement les personnes qui font partie de groupes sociaux sous-représentés à déposer leur candidature. Nous avons par ailleurs adapté notre site web en ajoutant des informations sur la sécurité sociale, les indemnités de séance et une aide budgétaire. Nous acceptons les demandes dans toutes les langues. Il est aussi possible de faire des demandes en format vidéo ou audio. Ainsi, nous facilitons une participation aussi large que possible. Nous avons de plus simplifié nos fiches d'information et présenté nos critères sous forme de principes directeurs. Si le projet est convaincant, le professionnalisme sera au rendez-vous.

Il ne faut toutefois pas sous-estimer qu'il s'agit d'un long processus d'apprentissage. Il faut que toutes les parties prenantes soient prêtes à remettre en question leurs certitudes, leurs processus ainsi que leurs privilèges. »



Valentina de Pasquale, participante au Forum, responsable du Service de la culture, Ville de Wil :

« Le Forum m'a beaucoup plu. J'ai particulièrement apprécié le programme ainsi que le format, qui mêlait des partages d'expériences et des discussions en groupes.

La Ville de Wil apprécie l'échange avec d'autres organes d'encouragement de la culture. Les Forums de ce type sont des sources de réflexion et d'inspiration. Et cela en toute simplicité.

*La thématique de la médiation culturelle recèle un potentiel encore largement inexploré.*

*La commission culturelle de la Ville de Wil est convaincue de la valeur ajoutée que créent les échanges autour de cette thématique. Par son adhésion à Médiation Culturelle Suisse, elle souhaite montrer qu'elle prend cette thématique au sérieux. »*

## 1.2. Engagement politique

**Médiation Culturelle Suisse s'engage de manière proactive pour valoriser la médiation et la participation culturelles en Suisse, dans l'ensemble des domaines culturels et à tous les niveaux d'action. En conséquence, l'association fait du lobbying au niveau politique et s'engage pour des thèmes tels que des conditions de travail équitables, le statut professionnel des médiatrices et médiateurs culturel-le-s ainsi que la thématique de la participation culturelle.**

## **En 2023, Médiation Culturelle Suisse a activement participé à la consultation sur le Message culture 2025-2028 de la Confédération.**

Pourquoi vaut-il la peine d'encourager financièrement la participation culturelle et de s'engager en faveur d'un tel encouragement ? Le texte qui suit livre quelques réflexions dans une optique d'encouragement de la culture :

*Lukas Renckly-Ekici, membre du comité de Médiation Culturelle Suisse :*

### **En route pour plus de participation**

J'ai récemment participé à une rencontre où intervenait Max Fuchs, spécialiste des sciences de l'éducation et de la culture. À cette occasion, je me suis souvenu de sa définition du rôle de la politique culturelle, qui m'avaient marqué il y a fort longtemps de cela. Selon Max Fuchs, la « culture » constitue le point de convergence de la réflexion permanente que mène une société sur elle-même. La politique culturelle a donc pour mission de rendre possible cette réflexion sur soi afin que le plus grand nombre possible de personnes puissent y participer. Il y a plus de 25 ans, il reprenait l'appel à encourager la participation culturelle né en Allemagne dans les années 70 avec le slogan « Nouvelle politique culturelle ». Cet appel existe donc depuis bien longtemps – et a peu été suivi, y compris dans notre pays. Encourager la participation culturelle devrait donc faire partie intégrante des politiques et de l'encouragement publics de chaque État.

### **Argumentaire en faveur de l'encouragement de la participation**

Fuchs a également développé une typologie d'arguments qui légitiment la politique culturelle (et, de ce fait, la participation). Sa typologie se décline en argumentaire politique, éducatif, de droit public, sociologique, économique et esthétique. Il vaut la peine de s'y intéresser, car chaque institution y trouvera des arguments concluants pour mettre en œuvre le slogan présenté plus haut.

### **Approches et perspectives**

Nous voici arrivé-e-s au discours sur la participation culturelle de la majorité de la population, qui est au cœur d'une récente publication du Dialogue culturel national [2]. Ce que l'on entend par « culture » et qui y prend part (ou non) figurent parmi les questions clé traitées dans cet ouvrage

L'automne dernier, Médiation Culturelle Suisse a pour la première fois invité conjointement les Cantons et les Communes à une rencontre à Berne. Cette rencontre avait pour objectif d'examiner ensemble quels modèles (d'encouragement de la culture) et quelles synergies permettaient de développer la participation culturelle en Suisse. Comme indiqué au point 1.1/page 7, 11 Cantons ainsi que 19 Communes et Villes de différentes régions du pays ont participé à la rencontre. Des ateliers ont permis d'échanger en intelligence collective et d'identifier des synergies entre le niveau cantonal et communal susceptibles de renforcer la participation culturelle. L'assemblée a aussi identifié des leviers, par exemple la diversification de la composition de jurys et des commissions ou encore l'intégration de missions pour la participation culturelle dans les contrats de prestations. L'acquisition de compétences et le partage de savoir-faires liés à la participation culturelle ainsi que le renforcement de la coordination et de la collaboration entre niveaux d'État ont aussi été discutés.

Depuis sa création en 2012 comme une faitière nationale et interdisciplinaire, Médiation Culturelle Suisse s'engage pour les thématiques citées et leurs enjeux au niveau de la société, de la politique

éducative et de la politique culturelle. L'association ne se concentre pas uniquement sur la médiation culturelle, qui constitue une dimension de la participation parmi d'autres, mais s'engage pour la participation dans toutes ses dimensions. Ainsi, l'association agit au plus près des enjeux du champ professionnel.

### **La participation culturelle, une exigence récente ?**

Encourager la participation culturelle n'est pas une exigence récente envers la politique culturelle, mais une nécessité que les actrices et acteurs les plus divers-e-s expriment depuis des années. Il s'agit d'une mission permanente, qui n'aura jamais de fin. En tant qu'association faitière, Médiation Culturelle Suisse est une actrice importante, reconnue et qui cultive un vaste réseau de membres et des partenaires. Avec son réseau, l'association continuera donc à faire avancer la cause d'une plus grande participation culturelle. »

<sup>[1]</sup> Fuchs, Max (1998): Kulturpolitik als gesellschaftliche Aufgabe. Eine Einführung in Theorie, Geschichte, Praxis. Opladen/Wiesbaden: Westdeutscher Verlag

<sup>[2]</sup> Dialogue culturel national (2019) : Kulturelle Teilhabe / Participation culturelle / Partecipazione culturale. Ein Handbuch / un manual / un manuale. Zurich : Éditions Seismo

## **1.3. Conditions de travail**

### *Sara Terrier, co-présidente de Médiation Culturelle Suisse :*

Au cours de leur formation, les médiatrices et médiateurs culturel-le-s abordent rarement les questions administratives liées à leur pratique. Une bonne connaissance du cadre juridique qui régit les contrats est pourtant indispensable pour défendre nos droits.

Dans le cadre de sa stratégie, Médiation Culturelle Suisse a organisé des Cafés rencontre en Suisse romande pour armer les professionnel-le-s et combler ces lacunes. Contrats, obligations de chacun des partis, honoraires... ont ainsi été abordés de front grâce à l'intervention de spécialistes du domaine. Le succès remporté par ces soirées, tant par le taux de participation que par le profil des participant-e-s, démontre que nous répondons à un besoin fondamental. Ce type d'événement va être répété sur différents territoires en partenariat avec des Services publics d'encouragement de la culture. Par cette démarche, nous espérons sensibiliser et former les institutions culturelles et les médiatrices et médiateurs culturel-le-s à une juste rémunération.

## **1.4. Liens entre la recherche et le terrain**

### **1.4.1. Think Tank des Hautes écoles**

Depuis 2021, Médiation Culturelle Suisse organise, en collaboration avec des Hautes écoles, des rencontres entre des chercheuses et chercheurs dans le domaine de la médiation culturelle. Ces rencontres ont pour objectifs de stimuler les échanges entre pair-e-s et d'identifier les manières de créer et d'utiliser des passerelles entre le terrain et la recherche, et cela dans toute la Suisse.

Corinna Vitale, membre du comité de Médiation Culturelle Suisse :

En juin 2023, la Haute école pédagogique Vaud (HEP) a organisé à Lausanne une rencontre intitulée « La place du corps dans l'éducation à la création artistique : quels enjeux ? » Le lendemain, des spécialistes de la médiation culturelle actives et actifs dans la recherche et sur le terrain en Suisse romande et au Tessin se sont réuni-e-s en groupe de réflexion (think tank). Ils et elles ont échangé sur deux thèmes :

1. Comment les connaissances et les savoir-faires issus du terrain sont-ils intégrés à recherche, et inversement ?
2. Quelles sont les possibilités de soutien financier pour les projets de recherche dans le domaine de la médiation culturelle ?

La journée s'est terminée par une visite ludique du Musée cantonal des Beaux-Arts.

Nicole Goetschi-Danesi, professeure associée en arts visuels à la HEP Vaud, spécialiste de la médiation culturelle en milieu scolaire, co-organisatrice de la rencontre :



*La journée du groupe de réflexion (think tank) a mis en relation le Laboratoire Création et Recherche dans l'Enseignement des Arts et de la Technologie (CREAT), un laboratoire interdisciplinaire qui a notamment pour mission de questionner les pratiques de création contemporaines et la construction d'une posture de créatrice et de créateur chez l'enseignant-e, avec le milieu de la recherche sur la médiation culturelle dans les Hautes écoles.*

*Cette rencontre a permis de créer une culture commune autour de la médiation culturelle à l'échelle d'un territoire, particulièrement dans un contexte scolaire et de formation. Elle a réuni des formatrices et des formateurs, des chercheuses et des chercheurs, des enseignants-e-s ainsi que des médiatrices et médiateurs culturel-le-s autour d'une nouvelle formation postgrade sur la création artistique interdisciplinaire et la médiation culturelle en milieu scolaire (CAS CREAM).*



## 1.4.2. Partage de connaissances : re\_search\_practice

La rencontre lausannoise, ainsi que l'échange avec d'autres spécialistes, notamment celles et ceux du projet Collaeb de la Haute école des arts de Zurich (ZHdK), ont démontré l'importance d'une plateforme d'échange entre les Hautes écoles et les actrices et acteurs qui agissent sur le terrain. Dès 2024, l'association va créer et alimenter sur son site web une fenêtre en ligne nommée « re\_search\_practice ». Ce format permettra de faire connaître des projets de recherche sous forme de vidéos aux actrices et acteurs de terrain.



*Irena Müller-Brozovic, membre du comité de Médiation Culturelle Suisse :*

*« La recherche étudie une vaste palette de pratiques issues du terrain et souhaite donc partager ses résultats avec les spécialistes de terrain. La fenêtre « re\_search\_practice » sur le site web de Médiation Culturelle Suisse offre un aperçu de l'actualité en matière de recherche sur la médiation culturelle. Ce format souhaite susciter des discussions et une analyse de leurs activités par les personnes qui agissent sur le terrain. »*

## 1.5. **Éducation culturelle**

**C'est dans le cadre de l'école publique que les enfants et les jeunes ont le plus large accès à l'art et à la culture. L'encouragement de la médiation culturelle dans et avec les écoles est par conséquent déterminant, comme le montre la pratique de nombreux Cantons.**

**La médiation culturelle en milieu scolaire constitue l'une des thématiques prioritaires de Médiation Culturelle Suisse. L'association propose d'une part des manifestations consacrées à cette thématique. D'autre part, elle met en œuvre le projet pilote « Agent.es culturel.les Suisse » depuis 2018, sur mandat de la Fondation Mercator Suisse.**

**La phase pilote de ce projet s'achèvera à l'été 2024. Le développement scolaire par l'art et la culture figurera au cœur de la nouvelle phase du projet (2024- 2028).**

### 1.5.1. Projet « Agent.es culturel.les Suisse »

*Viviane Leupin, responsable des projets d'éducation culturelle, Fondation Mercator Suisse :*

**De l'éducation culturelle à la culture comme levier pour le programme « Avenir de l'apprentissage »**

Au départ, le projet « Agent.es culturel.les Suisse » visait à développer l'éducation culturelle en milieu scolaire. Les résultats des bilans intermédiaires soulignent cependant le potentiel que recèle ce projet pour soutenir les processus de développement scolaire. Dans l'esprit du programme « Avenir de l'apprentissage », l'approche culturelle et créative favorise en effet une exploration approfondie des modalités d'apprentissage et de leur développement permanent. Le projet « Agent.es culturel.les Suisse » encourage la réflexion sur la manière dont les écoles fonctionnent et permet de tester de nouvelles approches. Dans sa nouvelle phase, le projet visera par conséquent à créer des espaces

pour réfléchir autrement et pour modifier ses comportements, tout en renforçant la cohésion, la participation et les nouvelles formes de collaboration.

Les démarches culturelles et artistiques servent de portes d'entrée vers d'autres formes d'interaction scolaire, non seulement pour les élèves mais aussi pour les enseignant-e-s. Il s'agit de reconnaître que les méthodes du domaine de l'éducation culturelle sont des outils efficaces pour initier et approfondir des processus de développement scolaire. Avec sa stratégie [21ff](#), la Fondation Mercator Suisse reconnaît que les démarches artistiques recèlent un fort potentiel pour les processus de développement, bien plus que les formats de médiation culturelle. La fondation encourage en outre le travail systémique et itératif. Ces éléments constituent le fondement de la « phase 2 » du projet « Agent.es culturel.les Suisse ». Ce projet à caractère pionnier a fait et fait encore face à d'importants défis. Nous sommes cependant convaincu-e-s qu'il vaut la peine de le poursuivre. Toutes les parties prenantes croient au potentiel du projet et ont envie de tester de nouveaux modèles. Durant la phase à venir, nous mettrons l'accent sur la déclinaison du projet dans d'autres écoles partenaires ainsi que sur un développement scolaire adapté aux besoins propres à chaque école et axé sur l'innovation en matière d'enseignement, de projets et de processus.

### **Visibilité et collaborations**

Il est essentiel de diffuser régulièrement les enseignements tirés du projet dans les réseaux de l'éducation culturelle, en particulier à travers le site web et par l'organisation de manifestations. Dans ce contexte, les collaborations avec d'autres partenaires sont déterminantes.

C'est ce qu'a démontré la rencontre « École et culture - comment ça marche ? », réalisée en novembre 2023 en collaboration avec la Haute école pédagogique de Berne et la Haute école des arts de Berne.

#### *Nadia Baldini, responsable du domaine « Art et école », projet « Agent.es culturel.les Suisse » :*

4 novembre 2023, en gare de Berne. Nous descendons du train et cherchons tout de suite un taxi. Nous avons en effet des bagages encombrants : une énorme caisse en bois sur roulettes, une grande valise remplie de matériel et une tringle à vêtements à moitié démontée. Nous sommes parti-e-s du bureau de notre secrétariat général à Zurich pour nous rendre à la Haute école pédagogique de Berne. Là-bas, nous avons rendez-vous avec l'équipe pour mettre en place le kiosque itinérant du projet des « Agent.es culturel.les Suisse ». Ce kiosque a déjà séjourné dans plusieurs écoles partenaires. Avec son allure d'atelier ambulancier et ses surfaces en bois déployables, il constituera à nouveau un lieu de rencontre idéal durant les pauses, tout en informant sur nos objectifs, c'est-à-dire faire connaître le projet « Agent.es culturel.les Suisse » lors de la rencontre « École et culture - comment ça marche ? », trouver de nouvelles écoles partenaires et, à travers des ateliers développés avec nos agent-e-s culturel-e-s, partager des connaissances sur les manières dont l'éducation culturelle peut être vécue, renforcée et intégrée au quotidien scolaire. L'échange avec les enseignant-e-s, les directions d'écoles et les médiatrices et médiateurs culturel-le-s de toute la Suisse nous tient également à cœur.

Nous avons constaté que la collaboration avec la Haute école des arts de Berne et la Haute école pédagogique de Berne a profité à l'ensemble de partenaires, tout comme l'échange autour des conditions de réussite et des défis rencontrés lorsque des logiques d'action issues de l'école et de l'art

s'entrechoquent. Nous avons invité Silke Ballath, chercheuse en sciences culturelles et agente culturelle à Berlin et Andreas Bürgisser, pédagogue de théâtre. Dans leurs présentations, il et elle ont également relevé la force créatrice inhérente à ces moments de friction. Selon Bürgisser, le théâtre en classe peut créer un espace d'expérimentation qui permet de changer de rôle, d'apprendre autrement et de faire l'expérience de soi et des autres différemment ; c'est dans ces aspects que réside son potentiel éducatif. C'est là l'un des enseignements que nous avons tirés de cette journée riche en impulsions. École et culture – ça joue !

*Regula Nyffeler, enseignante à la Haute école pédagogique de Berne :*

Le 4 novembre 2023, la Haute école pédagogique de Berne, la Haute école des arts de Berne et les agent-e-s culturel-le-s ont organisé une première rencontre commune, intitulée « École et culture - comment ça marche ? ». Les organisatrices ont réussi à réunir un groupe diversifié constitué d'enseignant-e-s, d'artistes, de médiatrices et de médiateurs ainsi que de directions d'écoles. Grâce à l'expertise, à l'expérience et aux réseaux des organisatrices, nos présentations et ateliers ont pu faire dialoguer ces différents types de participant-e-s. Une institution unique n'aurait probablement pas pu arriver au même résultat. Seule notre collaboration a permis de réunir des participant-e-s issu-e-s d'horizons différents, ce qui constitue à mes yeux une valeur ajoutée. Susciter des échanges entre l'ensemble des personnes concernées par les activités culturelles et artistiques à l'école et mettre en réseau des spécialistes scolaires et extrascolaires ne peut que renforcer la culture en milieu scolaire !

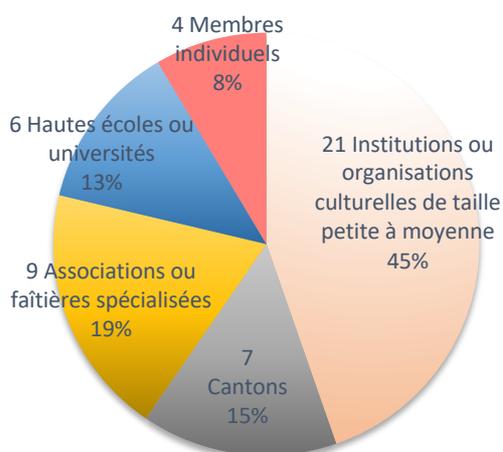
Vous trouverez d'autres aperçus de la rencontre sur le site web du [projet](#).

## 2. Association

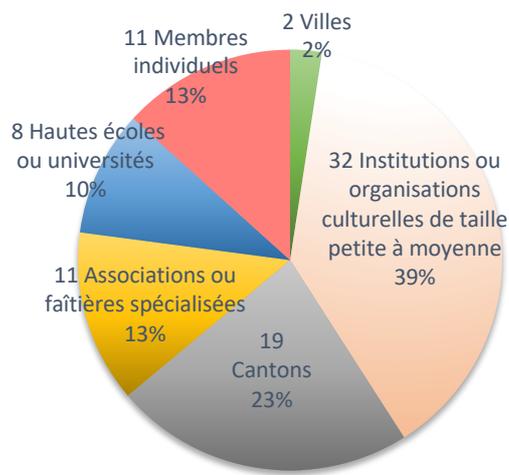
**Au 31.12.2023, le [réseau](#) des membres de Médiation Culturelle Suisse comprenait 83 membres actives et actifs dans la médiation culturelle scolaire et extrascolaire, dans l'ensemble des domaines culturels, dans la médiation culturelle du bâti et dans la médiation scientifique, ainsi que dans le domaine de l'inclusion. Les membres sont actives et actifs dans toutes les régions linguistiques de Suisse. Les membres travaillent dans l'encouragement de la culture (Cantons/Villes), des associations spécialisées dans un domaine culturel, des Hautes écoles pédagogiques et artistiques, des organisations culturelles ou encore comme indépendant-e-s.**

**Depuis sa création en 2012, l'association a constamment augmenté le nombre de ses membres. Depuis la recommandation de la CDAC en 2018, l'association a pu renforcer sa collaboration avec les organes d'encouragement de la culture cantonaux. Depuis 2023, les Villes rejoignent également le réseau de l'association.**

## MEMBRES 2017 (47)



## MEMBRES 2023 (83)



### 2.1. Nouvelles et nouveaux membres

En 2023, Médiation Culturelle Suisse a totalisé cinq nouvelles adhésions, soit une augmentation de 6% par rapport à l'année dernière. Voici les nouvelles et nouveaux membres : Noha El Sadawy, médiatrice culturelle en langue des signes française active en Suisse romande ; Johanne Pigelet, médiatrice culturelle active en Suisse romande ; Elsa Horstkötter, médiatrice culturelle active en Suisse alémanique ; la Filmschauspielschule Zürich filmZ GmbH et le Service de la culture de la Ville de Wil. Bienvenue !



*Noha EL Sadawy, médiatrice culturelle en langue des signes française pour les musée historiques et les villes en Suisse romande, organisation MUSEN :*

*« Étant la seule médiatrice culturelle sourde reconnue en Suisse romande, j'avais un urgent besoin d'être informée sur les conditions liées à mon métier (rémunération, conditions de travail, règles et déontologie du métier). Grâce à Médiation Culturelle Suisse, j'ai pu étoffer mon réseau dans ce domaine, y compris via les réseaux sociaux (LinkedIn). Être membre de Médiation Culturelle Suisse me permet d'avoir une image professionnelle auprès de mes client-e-s,*

*qu'ils et elles soient sourd-e-s ou entendant-e-s. »*

### 2.2. Partenaires de financement

En 2023, Médiation Culturelle Suisse a pu collaborer avec l'Office fédéral de la culture (OFC) pour les Forums d'échange sur la participation.

Médiation Culturelle Suisse collabore aussi avec la Fondation pour l'art, la culture et l'histoire (SKKG) dans le cadre d'une convention de soutien pluriannuelle (2022 - 2024). Ce partenariat sert à faire progresser la thématique de la participation de manière ciblée et pertinente, en la développant et en la renforçant à tous les niveaux.

**Les Cantons et les Villes offrent un soutien déterminant à Médiation Culturelle Suisse, que ce soit par leur adhésion ou dans le cadre de partenariats.**

**Nous remercions chaleureusement tous nos partenaires de financement pour leur soutien.**

*Theresa Gehring, responsable de l'encouragement de la culture, Fondation pour l'art, la culture et l'histoire (SKKG) :*

### **Pourquoi Médiation Culturelle Suisse est-elle un partenaire important pour la SKKG ?**

La Fondation pour l'art, la culture et l'histoire (SKKG) s'engage pour une large participation au patrimoine culturel. De la part des partenaires que nous soutenons financièrement, nous escomptons une démarche stratégique, une disponibilité à collaborer, un esprit d'innovation, le courage de prendre des risques, de la transparence, de l'efficacité ainsi qu'une pertinence suprarégionale. Médiation Culturelle Suisse répond à l'ensemble de ces attentes. D'une part, l'association considère la « participation » comme une attitude qui doit s'inscrire au cœur de l'organisation. D'autre part, un groupe de travail thématique explore les possibilités, les chances et les limites de la participation à travers des formats et des manifestations concrets, par exemple les Forums d'échange sur la participation qui ont eu lieu à Zurich et à Lausanne en 2023. L'association mobilise des actrices et acteurs et des institutions dans toutes les régions linguistiques, ce qui est également important pour la SKKG, et ce qui favorise au demeurant les collaborations. Les responsables du secrétariat général sont ouvert-e-s à tester des nouvelles démarches et des nouveaux formats. Le réseau de Médiation Culturelle Suisse dispose d'une expertise et de compétences diversifiées et se caractérise par son engagement pour le champ professionnel de la médiation culturelle. Grâce à notre accompagnement sous forme de « Oral Reportings », la SKKG entretient un échange régulier avec l'association. Nous apprécions cette collaboration basée sur la confiance.

## **2.3. Comité**

**Lors de l'assemblée générale 2023, Iris Weder a été élue co-présidente. Avec Sara Terrier, la Suisse romande et la Suisse alémanique sont dès lors représentées au sein de la co-présidence.**

**Christophe Studer a été élu au comité de Médiation Culturelle Suisse en tant que représentant du domaine de l'inclusion ainsi que pour la Suisse romande. Bienvenue !**



*Iris Weder, co-présidente de Médiation Culturelle Suisse, cheffe du Service de la culture de la Ville de Zoug :*

La culture crée des espaces sans jugements de valeur et propices à la créativité, ce qui nourrit notre psychisme et notre esprit. Les expériences culturelles créent des liens et sont une source de résilience importante dans notre société. L'art permet l'expérimentation. Il favorise aussi l'expression créatrice, la mise en forme et l'émergence de quelque chose de nouveau. À travers ces précieuses expériences qui renforcent notre satisfaction et notre estime de soi, nous remarquons alors l'influence positive que l'art a sur nous.

Je suis fermement convaincue que la participation culturelle pour toutes et tous présuppose la médiation culturelle.

En tant que co-présidente, je m'engage de tout cœur à renforcer le réseau de Médiation Culturelle Suisse en intéressant les Villes et les Communes à adhérer. Je m'engage aussi en faveur de la diversité et de l'amélioration des conditions nécessaires pour développer et renforcer la participation et la médiation culturelles.

Merci pour votre confiance. Je me réjouis de mettre en œuvre les mesures de notre nouvelle stratégie.



Christophe Studer, membre du comité de Médiation Culturelle Suisse :

Je dirige la Fondation Ton sur Ton, une institution active dans le champ de la culture inclusive (cirque, musique, théâtre, danse et bien-être).

Depuis 2023, elle est au bénéfice du label « Culture Inclusive » de Pro Infirmis.

Grâce aux soutiens post-COVID du Canton de Neuchâtel et de la

Confédération, elle a construit une entité administrative dédiée à la

participation culturelle, à la médiation participative et à la culture pour toutes et

tous : le Forum Inclusion.

C'est dans un bâtiment patrimonial (une ancienne usine électrique) que vit cette nouvelle unité administrative et organisationnelle, elle-même gérée par des auto-représentant-e-s vivant avec un handicap.

Le Forum Inclusion a récemment été mandaté par l'association La Chaux-de-Fonds Capitale Culturelle Suisse afin de rendre les festivités de 2027 les plus inclusives possibles.

C'est donc avec une voix participative, citoyenne et en lien étroit avec les arts vivants que je conçois la médiation et que j'aurai plaisir à partager mes compétences au sein du comité de Médiation Culturelle Suisse.

## 3. Communication :

**Médiation Culturelle Suisse s'engage à promouvoir auprès ses membres et du champ professionnel élargi des thèmes et des manifestations pertinents, et cela dans une optique nationale et interdisciplinaire. L'association communique également sur ses propres activités. À ces fins, l'association utilise son site web, sa newsletter ainsi que son profil LinkedIn, créé en septembre 2022.**

### 3.1. Site web

Le rapport « Google Analytics » sur la consultation du site web de Médiation Culturelle Suisse en 2023 montre une augmentation considérable du nombre d'utilisatrices et d'utilisateurs (+39,6%), de nouvelles utilisatrices et nouveaux utilisateurs (+36,1%) ainsi que du nombre de sessions (+42,1%) par rapport à 2022.

La rubrique « Portail de l'emploi » a été la plus visitée, suivie par la page d'accueil et ses articles « Plein Feux ». La rubrique « Actualités » suit en troisième position.

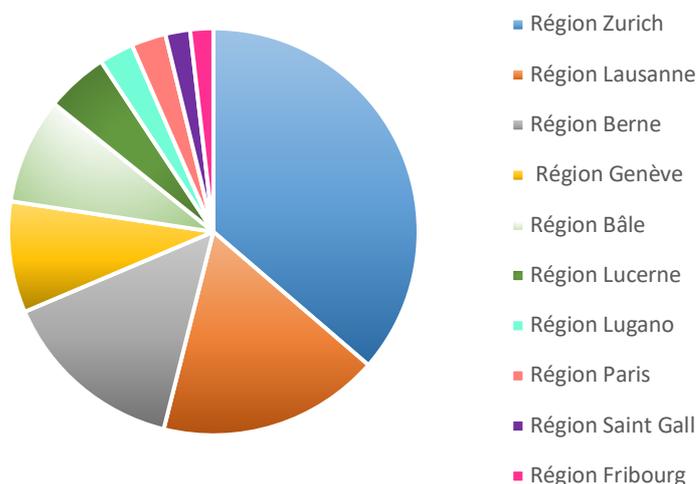
En ce qui concerne les téléchargements de documents, la version allemande des recommandations relatives aux honoraires a été plébiscitée (442 téléchargements), suivie de sa version française (155 téléchargements). Les offres d'emploi de la rubrique « Portail de l'emploi » suivent en troisième position.

### 3.2. LinkedIn

En septembre 2022, Médiation Culturelle Suisse a créé son profil LinkedIn. Ce canal s'avère très utile pour la communication au niveau national.

Entre mars 2023 et mars 2024, le nombre d'abonné-e-s au profil LinkedIn a augmenté de 57,5% (821). Les abonné-e-s sont actives et actifs dans différentes régions, qui recouvrent la plus grande partie du pays : Zurich (403), Lausanne (194), Berne (162), Genève (96), Bâle (92), Lucerne (54), Lugano (30), Saint-Gall (22), Fribourg (20), etc.

Répartition des abonné-e-s



### 3.3. Newsletter et envois électroniques

En 2023, Médiation Culturelle Suisse a envoyé cinq newsletters à 2 426 abonné-e-s. Environ 52,4% des abonné-e-s ouvrent la newsletter. Parmi les envois électroniques qui annoncent des manifestations, l'envoi relatif à la rencontre « École et culture - comment ça marche ? », organisée par le projet « Agent.es culturel.les Suisse », la Haute école pédagogique de Berne et la Haute école des arts de Berne, a enregistré le taux d'ouverture le plus élevé, soit 59,5%. Zurich, Berne et Genève sont les régions qui comptent le plus d'abonné-e-s.

Médiation Culturelle Suisse est satisfaite de l'utilisation de ses différents canaux de communication.

# 4. Finances :

## 4.1. Bilan

En 2023, la situation financière de Médiation Culturelle Suisse a été stable. L'association a bouclé l'année avec un excédent de CHF 2'982.38. Il a été versé au capital de l'association.

Le projet « Agent.es culturel.les Suisse » a bouclé l'année avec un excédent de CHF 144'684.93. Les fonds du projet qui n'ont pas été dépensés sont utilisés en 2024, soit la dernière année du projet pilote.

Au 31.12.2023, le capital de l'association s'élevait à CHF 167'550.78. Sur décision du comité, il peut être utilisé jusqu'à une limite inférieure de CHF 70'000 pour renforcer les ressources humaines. En 2023, il n'a pas été nécessaire d'utiliser le capital de l'association pour couvrir un quelconque déficit.

## 4.2. Compte des pertes et profits

Les dépenses pour l'année 2023 se situent dans le cadre budgétaire prévu pour 2023.

Les coûts des projets ont été moins élevés que ceux prévus au budget.

Pour le Café rencontre, la Ville de Neuchâtel a gratuitement mis à disposition des locaux.

La Haute école pédagogique Vaud (HEP) a accueilli une rencontre du groupe de réflexion (think tank) des Hautes écoles et a pris en charge une grande partie des coûts en lien.

En ce qui concerne la communication, les coûts liés aux mises à jour du site web sont supérieurs à ceux prévus au budget. Une partie des adaptations a répondu aux obligations liées au renouvellement de la loi sur la protection des données. Les autres adaptations ont permis de remanier la structure du site web pour améliorer sa lisibilité.

Concernant les frais de l'association, les frais et les jetons de présence des membres du comité sont légèrement supérieurs au montant prévu au budget. En 2023, le nombre de membres du comité a en effet augmenté. Le montant prévu au budget 2024 sera adapté en conséquence.

Pour l'assemblée générale, les coûts ont également été plus élevés que prévu, en raison du coût de la location de la salle et des coûts pour la restauration.

En ce qui concerne les recettes, les cotisations des membres sont supérieures au montant prévu au budget. Cette situation témoigne de l'engagement permanent de l'association pour la recherche de fonds auprès des Cantons.

En 2023, Médiation Culturelle Suisse a par ailleurs obtenu un soutien pluriannuel de la Fondation SKKG pour sa thématique prioritaire « participation ». La SKKG a officialisé ce soutien par une convention pluriannuelle (2022 - 2024) signée par Médiation Culturelle Suisse.

L'association a obtenu un soutien financier de l'Office fédéral de la culture (OFC) pour les Forums d'échange sur la participation.

Le projet « Agent.es culturel.les Suisse » reste une source importante de financement transversal pour l'activité du secrétariat général. Cette source de financement permet de couvrir des frais d'infrastructure, par exemple la location de bureaux, ainsi qu'une partie des frais de personnel. Au niveau des prestations propres, il faut relever l'engagement de la co-présidence et du comité. Certain-e-s membres du comité ont en effet renoncé à des jetons de présence et au remboursement de leurs frais de déplacement.

## Revision der Jahresrechnung 2023

Als Revisionsstelle des Vereins Kulturvermittlung Schweiz habe ich am 25. März 2024 die Jahresrechnung für das Geschäftsjahr 2023 bei swisspartners Xperts AG in Zürich geprüft, dabei die Belege stichprobenweise kontrolliert und mit der Geschäftsleitung besprochen.

Bei meinen Prüfungen bin ich nicht auf Sachverhalte gestossen, aus denen ich schliessen müsste, dass die Jahresrechnung nicht den Vorschriften entspricht.

Die Jahresrechnung 2023 weist einen Gewinn von CHF 147'667.31 aus und der Verein verfügt somit per 31.12.2023 über ein Organisationseigenkapital von CHF 746'628.90.

Das Jahresergebnis Kulturvermittlung ist positiv mit	CHF	2'982.38
Das Jahresergebnis Kulturagent*innen ist positiv mit	<u>CHF</u>	<u>144'684.93</u>
Damit ergibt sich ein Jahreserfolg von	<b>CHF</b>	<b>147'667.31</b>

Das Kapital hat sich wie folgt entwickelt:

	Kulturvermittlung Schweiz	Kulturagent*innen Schweiz
Stand am 31.12.2022	CHF 167'550.78	CHF 431'410.81
Jahreserfolg 2023	<u>CHF 2'982.38</u>	<u>CHF 144'684.93</u>
Stand am 31.12.2023	<b>CHF 170'533.16</b>	<b>CHF 576'095.74</b>
Total Vereinskapi- tal am 31.12.2023		<b><u>CHF 746'628.90</u></b>

Auf Grund der Prüfung empfehle ich, die vorliegende Jahresrechnung 2023 zu genehmigen und dem Vorstand und den Verantwortlichen für das Rechnungswesen Entlastung zu erteilen.

Peter Leuenberger  
Neuchâtel, 1. April 2024

Médiation Culturelle Suisse remercie chaleureusement tous ses membres et les [partenaires](#) suivants pour leur soutien et leur collaboration en 2023 :

Office fédéral de la culture OFC

Fondation pour l'art, la culture et l'histoire SKKG

Fondation Mercator Suisse

**Kulturvermittlung Schweiz**  
Konradstrasse 61  
8005 Zürich

# JAHRESRECHNUNG 2023

erstellt durch  
**swisspartners Xperts AG**

---

 Mitglied von EXPERTsuisse

# INHALTSVERZEICHNIS

## Jahresrechnung

- Bilanz
- Erfolgsrechnung
- Erläuterungen zur Erfolgsrechnung
- Budget
- Anhang

Zürich, 12. März 2024

---

**Tiina Huber**  
Geschäftsführerin

## Bilanz

AKTIVEN	Anhang	31.12.2023	31.12.2022
		CHF	CHF
<b>Umlaufvermögen</b>			
Flüssige Mittel		340'694.73	648'104.23
Forderungen aus Lieferungen und Leistungen	B1	501'360.00	1'360.00
Übrige kurzfristige Forderungen		146.40	29'470.90
Aktive Rechnungsabgrenzungen		5'223.13	12'863.37
<b>Total Umlaufvermögen</b>		<b>847'424.26</b>	<b>691'798.50</b>
<b>Anlagevermögen</b>			
Sachanlagen		2'701.00	2'701.00
<b>Total Anlagevermögen</b>		<b>2'701.00</b>	<b>2'701.00</b>
<b>TOTAL AKTIVEN</b>		<b>850'125.26</b>	<b>694'499.50</b>

PASSIVEN	Anhang	31.12.2023	31.12.2022
		CHF	CHF
<b>Kurzfristiges Fremdkapital</b>			
Verbindlichkeiten aus Lieferungen und Leistungen		3'229.25	10'322.36
Übrige kurzfristige Verbindlichkeiten	B3	39'953.40	3'664.25
Passive Rechnungsabgrenzungen		39'313.71	60'551.30
<b>Total kurzfristiges Fremdkapital</b>		<b>82'496.36</b>	<b>74'537.91</b>
<b>Langfristiges Fremdkapital</b>			
Langfristige Rückstellungen		21'000.00	21'000.00
<b>Total langfristiges Fremdkapital</b>		<b>21'000.00</b>	<b>21'000.00</b>
<b>Organisationskapital</b>			
Vereinskapital		598'961.59	487'560.76
- Kapital Kulturvermittlung		167'550.78	160'228.75
- Kapital Kulturagent* innen		431'410.81	327'332.01
Jahresergebnis		147'667.31	111'400.83
- Jahresergebnis Kulturvermittlung		2'982.38	7'322.03
- Jahresergebnis Kulturagent* innen		144'684.93	104'078.80
<b>Total Organisationskapital</b>		<b>746'628.90</b>	<b>598'961.59</b>
<b>TOTAL PASSIVEN</b>		<b>850'125.26</b>	<b>694'499.50</b>

## Erfolgsrechnung

	Anhang	2023	2022
		CHF	CHF
Mitgliederbeiträge		117'500.00	129'301.00
Eigenleistungen und sonstige Einnahmen		210.00	155.00
Einnahmen Stiftung Mercator Schweiz		1'000'000.00	920'000.00
Einnahmen Förderbeiträge		63'450.00	40'000.00
Eigenleistungen VS und GS		20'000.00	20'000.00
Übriger Ertrag		500.00	-4'010.40
<b>Vereinseinnahmen</b>		<b>1'201'660.00</b>	<b>1'105'445.60</b>
Aufwand Fundraising		-874.00	-891.10
Aufwand KVS AG Arbeitsbedingungen		-611.00	0.00
Aufwand KVS AG Hochschulen		-980.40	0.00
Aufwand KVS Lobbying		-300.00	0.00
Aufwand KVS Mitgliederumfrage Evalure / Midi Médiation		0.00	-899.90
Aufwand KVS Arbeitsgruppe (AG) Partizipation		-21'004.65	-1'087.85
Aufwand Film		0.00	-11'730.00
Aufwand Sitzungen		-4'037.90	-4'029.20
Aufwand Mitgliederversammlung / Entschädigung Präsidium	B4	-28'468.44	-28'308.05
Allgemeiner Vereinsaufwand		0.00	-282.20
Honorare / Spesen Projekt Kulturagenten		-12'788.70	-7'449.65
Honorare / Spesen Lena Widmann		-5'385.75	-8'098.40
Aktionen Öffentlichkeitsarbeit KA		0.00	-250.00
<b>Erfolg nach direktem Vereinsaufwand</b>		<b>1'127'209.16</b>	<b>1'042'419.25</b>
Personalaufwand		-827'708.94	-814'807.32
Raumaufwand		-24'793.41	-25'393.97
Verwaltungsaufwand		-26'766.02	-29'860.79
Kommunikations- und Werbeaufwand		-42'411.61	-44'613.19
Informatikaufwand		-17'892.58	-13'268.65
<b>Vereinserfolg vor Abschreibungen, Finanzerfolg und Steuern</b>		<b>187'636.60</b>	<b>114'475.33</b>
Abschreibungen auf Sachanlagen		-1'648.00	-1'800.00
<b>Vereinserfolg vor Finanzerfolg und Steuern</b>		<b>185'988.60</b>	<b>112'675.33</b>
Finanzaufwand		-141.00	-224.50
<b>Vereinserfolg vor Steuern und ausserordentlichem Ertrag / Aufwand</b>		<b>185'847.60</b>	<b>112'450.83</b>
Ausserordentlicher, einmaliger, periodenfremder Ertrag		146.93	0.00
Ausserordentlicher, einmaliger, periodenfremder Aufwand	B5	-34'484.12	0.00
<b>Vereinserfolg vor Steuern</b>		<b>151'510.41</b>	<b>112'450.83</b>
Direkte Steuern		-3'843.10	-1'050.00
<b>Jahreserfolg</b>		<b>147'667.31</b>	<b>111'400.83</b>
<b>Zuweisung in freies Kapital</b>		<b>-147'667.31</b>	<b>-111'400.83</b>

## Erläuterung zur Erfolgsrechnung

	Rechnung 2023		
	Total	Kulturvermittlung	Kulturagent*innen
	CHF	CHF	CHF
Mitgliederbeiträge	117'500.00	117'500.00	0.00
Sonstige Einnahmen	210.00	0.00	210.00
Einnahmen Stiftung Mercator Schweiz	1'000'000.00	0.00	1'000'000.00
Einnahmen Förderbeiträge Stiftung SKKG	40'000.00	40'000.00	0.00
Einnahmen kantonale Förderbeiträge	13'500.00	13'500.00	0.00
Einnahmen Förderbeiträge BAK	9'950.00	9'950.00	0.00
Eigenleistungen VS und GS	20'000.00	20'000.00	0.00
Einnahmen Verzicht Sitzungsgelder VS	500.00	500.00	0.00
<b>Vereinseinnahmen</b>	<b>1'201'660.00</b>	<b>201'450.00</b>	<b>1'000'210.00</b>
Aufwand Fundraising	-874.00	-874.00	0.00
Aufwand KVS AG Arbeitsbedingungen	-611.00	-611.00	0.00
Aufwand KVS AG Hochschulen	-980.40	-980.40	0.00
Aufwand KVS Lobbying	-300.00	-300.00	0.00
Aufwand KVS Arbeitsgruppe (AG) Partizipation	-21'004.65	-21'004.65	0.00
Aufwand Sitzungen	-4'037.90	-4'037.90	0.00
Aufwand Mitgliederversammlung / Entschädigung Präsidium	-28'468.44	-28'468.44	0.00
Honorare / Spesen Projekt Kulturagenten	-5'770.55	0.00	-5'770.55
Honorare / Spesen Lena Widmann	-5'385.75	0.00	-5'385.75
Reserve Projekt Kulturagent.innen	-7'018.15	0.00	-7'018.15
<b>Erfolg nach direktem Vereinsaufwand</b>	<b>1'127'209.16</b>	<b>145'173.61</b>	<b>982'035.55</b>
Personalaufwand	-827'708.94	-106'002.90	-721'706.04
Raumaufwand	-24'793.41	-4'596.26	-20'197.15
Verwaltungsaufwand	-26'766.02	-10'444.82	-16'321.20
Kommunikations- und Werbeaufwand	-42'411.61	-11'639.53	-30'772.08
Informatikaufwand	-17'892.58	-7'731.42	-10'161.16
<b>Vereinserfolg vor Abschreibungen, Finanzerfolg, Steuern</b>	<b>187'636.60</b>	<b>4'758.68</b>	<b>182'877.92</b>
Abschreibungen auf Sachanlagen	-1'648.00	0.00	-1'648.00
<b>Vereinserfolg vor Finanzerfolg und Steuern</b>	<b>185'988.60</b>	<b>4'758.68</b>	<b>181'229.92</b>
Finanzertrag	0.00	0.00	0.00
Finanzaufwand	-141.00	-36.00	-105.00
<b>Vereinserfolg vor Steuern und ausserordentlichen Ertrag / Aufwand</b>	<b>185'847.60</b>	<b>4'722.68</b>	<b>181'124.92</b>
Ausserordentlicher, einmaliger, periodenfremder Ertrag	146.93	0.00	146.93
Ausserordentlicher, einmaliger, periodenfremder Aufwand	-34'484.12	0.00	-34'484.12
<b>Vereinserfolg vor Steuern</b>	<b>151'510.41</b>	<b>4'722.68</b>	<b>146'787.73</b>
Direkte Steuern	-3'843.10	-1'740.30	-2'102.80
<b>Jahreserfolg</b>	<b>147'667.31</b>	<b>2'982.38</b>	<b>144'684.93</b>

**Kulturvermittlung Schweiz Budget 2023**

AUFWAND	Budget	Effektiv	ERTRAG	Budget	Effektiv	Gesichert	Offen
<b>PROJEKTE</b>	<b>816'700.00 CHF</b>	<b>878'421.12 CHF</b>	Mitgliederbeiträge / kantonale Förderbeiträge	120'300.00 CHF	131'000.00 CHF	120'600.00 CHF	15'000.00 CHF
Kulturagent.innen Schweiz (Sach- und Personalkosten)	790'000.00 CHF	855'525.07 CHF	<b>Total Ertrag</b>	<b>120'300.00 CHF</b>	<b>131'000.00 CHF</b>		
			<b>Finanzierungsplan</b>			<b>Gesichert</b>	<b>Offen</b>
Austauschgefässe: Midi Médiation	2'000.00 CHF	0.00 CHF	Beiträge an Struktur				
Schwerpunkt Partizipation	19'700.00 CHF	21'004.65 CHF	Neue Mitglieder	1'000.00 CHF	CHF -		1'000.00 CHF
Arbeitsgruppen und Netzwerktreffen	5'000.00 CHF	1'891.40 CHF	Mitarbeit Präsidium und Vorstand	20'000.00 CHF	CHF 20'000.00	20'000.00 CHF	
Weitere Projekte	0.00 CHF	0.00 CHF	Pro Helvetia				
<b>Löhne Overhead</b>	<b>108'940.00 CHF</b>	<b>105'080.00 CHF</b>	Loterie Romande (LORO)				
Lohnkosten Geschäftsstelle	87'200.00 CHF	87'337.80 CHF	Städtekonferenz Kultur (SKK)				17'700.00 CHF
Sozialkosten (Arbeitgeberbeiträge) AHV, IV, EO, BVG, Unfall	14'824.00 CHF	14'042.20 CHF	SKKG-Stiftung, mehrfährige Unterstützung 2022 - 24	40'000.00 CHF	40'000.00 CHF	40'000.00 CHF	
Teuerungsausgleich 3%	2'616.00 CHF	0.00 CHF					
Lebensalterzulagen	1'300.00 CHF	1'300.00 CHF	Beiträge an Projekte				
Beitrag an GA GH	2'000.00 CHF	2'000.00 CHF	KA CH - Stiftung Mercator CH	790'000.00 CHF	CHF 1'000'000.00	790'000.00 CHF	
Weiterbildung Personal	1'000.00 CHF	400.00 CHF	Austauschforum Partizipation - BAK	9'950.00 CHF	CHF 9'950.00	9'950.00 CHF	
<b>Kommunikation</b>	<b>10'000.00 CHF</b>	<b>13'494.97 CHF</b>	<b>Total Finanzierungsplan</b>	<b>860'950.00 CHF</b>	<b>CHF 1'069'950.00</b>		
Allgem. Versände, Newsletter	1'000.00 CHF	199.75 CHF	<b>Total Ertrag inkl. Finanzierungsplan</b>	<b>981'250.00 CHF</b>	<b>1'201'660.00 CHF</b>	<b>980'550.00 CHF</b>	
Hosting, Wartung, Server, Betrieb und Anpassungen Webseite	1'500.00 CHF	5'645.77 CHF					
Design und Grafik (CD)	1'500.00 CHF	1'291.60 CHF	<b>Saldo</b>	<b>-11'590.00 CHF</b>	CHF 147'667.31		<b>33'700.00 CHF</b>
Unterstützung / Beratung Fundraising	1'000.00 CHF	874.00 CHF					
Druck Unterlagen allgemein	500.00 CHF	-220.80 CHF					
Lektorat / Korrektorat	500.00 CHF	0.00 CHF					
Übersetzungen F/I	4'000.00 CHF	5'704.65 CHF					
<b>Betrieb</b>	<b>22'200.00 CHF</b>	<b>22'749.96 CHF</b>					
Miete Büro und Nebenkosten	6'000.00 CHF	4'596.26 CHF					
IT Lizenzen / Programme	1'000.00 CHF	1'999.23 CHF					
IT Beratung, Support, Programmierung	2'000.00 CHF	1'833.80 CHF					
Telefon	1'300.00 CHF	738.05 CHF					
Büromaterial, Porti, diverse Kleinkosten	1'500.00 CHF	869.15 CHF					
Reisekosten Mitarbeitende	1'000.00 CHF	741.00 CHF					
Übrige Spesen Mitarbeitende	500.00 CHF	181.90 CHF					
Unterhalt Geräte	500.00 CHF	63.65 CHF					
Versicherungen	300.00 CHF	453.86 CHF					
Kontospesen	100.00 CHF	36.00 CHF					
Supervision / Beratung	0.00 CHF	1'421.65 CHF					
Sitzungskosten (Räume, Material, Getränke)	1'000.00 CHF	1'495.30 CHF					
Treuhand Buchhaltung Revision	7'000.00 CHF	8'320.11 CHF					
<b>Verein</b>	<b>35'000.00 CHF</b>	<b>34'246.64 CHF</b>					
Allgemeiner Vereinsaufwand	500.00 CHF	0.00 CHF					
Vereinsitzungen (Spesen, Sitzgeld)	3'000.00 CHF	4'037.90 CHF					
Entschädigung Präsidium	5'000.00 CHF	5'000.00 CHF					
Mitarbeit Präsidium und Vorstand	20'000.00 CHF	20'000.00 CHF					
Kosten Mitgliederversammlung	2'500.00 CHF	3'468.44 CHF					
Steuern	0.00 CHF	1'740.30 CHF					
Unvorhergesehenes	4'000.00 CHF	0.00 CHF					
<b>Total Aufwand</b>	<b>992'840.00 CHF</b>	<b>1'053'992.69 CHF</b>					
<b>Total Betriebskosten (ohne Projekte):</b>							
	<b>176'140.00 CHF</b>						

## Anhang zur Jahresrechnung

### A Allgemeine Angaben, Bilanzierungs- und Bewertungsgrundsätze

#### A1 Allgemeine Angaben

Der Verein wurde am 31.08.2012 gegründet und bezweckt ein gesamtschweizerisches Netzwerk für Kulturvermittlung in- und ausserhalb der Schule sowie im Sinn des lebenslangen Lernens zu bilden. Der Verein wirkt darauf hin, dass in neuen Arbeitsfeldern der Kulturvermittlung Fachverbände entstehen. Er beschränkt seine Tätigkeit gemäss dem Subsidiaritätsprinzip auf das, was seine Mitglieder nicht selber tun können.

Juristischer Sitz des Vereins: Kulturvermittlung Schweiz, Konradstrasse 61, 8005 Zürich

Adresse der Geschäftsstelle: Kulturvermittlung Schweiz, Konradstrasse 61, 8005 Zürich

Der Vereinsvorstand besteht aus folgenden Mitgliedern:

- Sara Terrier, Co-Präsidium
- Iris Weder, Co-Präsidium
- Marc Griesshammer, Vorstand
- Irena Müller-Brozovic, Vorstand
- Lukas Renckly, Vorstand
- Carmen Simon, Vorstand
- Christophe Studer, Vorstand
- Corinna Vitale, Vorstand

#### A2 Angaben über die Jahresrechnung und die allgemeinen Grundsätze

Die vorliegende Jahresrechnung wurde gemäss den Vorschriften des Schweizer Gesetzes, insbesondere der Artikel über die kaufmännische Buchführung und Rechnungslegung des Obligationenrechts (Art. 957 bis 962) erstellt.

### B Zusätzliche Angaben

#### B1 Forderungen aus Lieferungen und Leistungen

Per 31.12.2023 wurde eine Forderung gegenüber der Stiftung Mercator in Höhe von CHF 500'000 für das Kulturagentinnen Projekt erfasst. Diese offene Rechnung wurde am 19.01.2024 beglichen.

#### B2 Anzahl Vollzeitstellen im Jahresdurchschnitt

Die Anzahl der Vollzeitstellen im Jahresdurchschnitt lag im Berichtsjahr sowie im Vorjahr unter 50 Mitarbeitenden.

<b>B3 Verbindlichkeiten gegenüber Vorsorgeeinrichtungen</b>	<b>31.12.2023</b>	<b>31.12.2022</b>
CSST Charles Apothéolz-Stiftung	0.00	0.00

#### B4 Aufwand Mitgliederversammlung / Entschädigung Präsidium

Der Aufwand Mitgliederversammlung belief sich 2023 auf CHF 3'468.44 während sich der Aufwand Präsidium 2023 auf CHF 25'000 belief.

#### B5 Ausserordentlicher, einmaliger, periodenfremder Aufwand

Der ausserordentliche Aufwand in Höhe von CHF 34'484.12 entstand in den Vorjahren. Dieser ist vollumfänglich auf das Projekt Kunstgeld ZH zurückzuführen.